

Image not found or type unknown



Mise à disposition de matériel

Par **altocal**, le **05/12/2018** à **09:20**

Bonjour,
Je souhaiterais savoir si, dans le cadre d'un cours rémunéré, c'est au professeur d'apporter son matériel (sono pour un cours de danse) ou si c'est à l'association de le fournir ?
Précision, il n'est rien mentionné sur le contrat de travail.
Merci,
Bien cordialement.